



À compter de 2022-2023, il y a un **maximum d'une seule demande en développement par société requérante.**

DANS DIALOGUE

- **FORMULAIRE D'ENTENTE DE LICENCE (FEL) DIALOGUE DÛMENT COMPLÉTÉ, APPROUVÉ ET LIÉ À LA DEMANDE** afin de confirmer les droits de développement du (des) Télédiffuseur(s) canadien(s) et ou la contribution de leur Enveloppe de développement du FMC 2022-2023. Veuillez consulter le **Guide d'utilisation FEL** sur le site web du FMC sous la section Programme *BESOIN D'AIDE?*
- **UN FORMULAIRE DE DEMANDE COMPLÉTÉ AVEC LE NUMÉRO [PERSONA-ID](#) # DANS LES SECTION APPLICABLE** Veuillez consulter le **Guide de demande** sur le site web du FMC sous la section Programme *BESOIN D'AIDE?*

À partir de 2022-2023, l'admissibilité aux initiatives du FMC destinées aux Communautés reflétant la diversité ou visant la parité des genres pour les programmes énumérés dans le document [PERSONA-ID PAR PROGRAMME](#) sera déterminée à partir des renseignements fournis par les personnes ayant créé un compte dans le système d'auto-identification PERSONA-ID. Les Requérants qui aspirent à bénéficier des initiatives ci-dessus mentionnées devront consulter les exigences propres à chaque programme, s'assurer d'obtenir l'ensemble des numéros PERSONA-ID requis et de les inclure dans la section du personnel clé et des actionnaires, administratrices et administrateurs de la demande Dialogue en ligne.

RENSEIGNEMENTS SUR LE TÉLÉDIFFUSEUR

- **LETTRE(S) / ENTENTE(S) DE DÉVELOPPEMENT** du télédiffuseur(s) canadiens.

RENSEIGNEMENTS SUR LE FINANCEMENT

- **TOUTES LES ENTENTES DE FINANCEMENT** avec toutes les autres sources de financement précisant les modalités, les conditions et le montant de la contribution, et le statut de chaque demande. Des ententes préliminaires et des lettres d'entente abrégées dûment signées sont acceptées à cette étape-ci.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEVIS DE DÉVELOPPEMENT

- **DEVIS DE DÉVELOPPEMENT SIGNÉ ET DATÉ** selon le modèle de développement normalisé pour la composante télévision. Si des dépenses reliées à une démo sont incluses au devis, la productrice ou le producteur doit fournir un devis distinct pour ces dépenses en utilisant le modèle devis de développement pour démos.

RENSEIGNEMENTS SUR LE MATÉRIEL CRÉATIF

- **SYNOPSIS** détaillant de façon détaillée des thèmes du projet, le sujet et le cadre de l'histoire.
- **MATÉRIEL CRÉATIF** scénario, bible, traitement, scène à scène, description des éléments créatifs.
- **PROPOSITION DE RÉÉCRITURE** (s'il y a lieu).

Si les coûts des médias numériques sont inclus dans le budget de développement de la télévision :

- **(MN) DESCRIPTION DU PROJET** veuillez aussi indiquer comment la composante MN est associée ou dérivée de la composante télé.

RENSEIGNEMENTS SUR LES DROITS SOUS-JACENTS

- **SOMMAIRE DE LA CHAÎNE DE TITRES** une liste chronologique de tous les contrats liés aux droits d'auteur du projet de la conception jusqu'à la présentation de la demande
- **TOUS LES DOCUMENTS RELATIFS AUX DROITS** y compris sans s'y limiter: les ententes de transferts de droits, les ententes de scénarisation et de réalisation, les contrats d'option ou d'acquisition, la permission d'une maison d'édition, l'avis de renonciation et les actes de cession prouvant que la société requérante pour la composante télévision et composante MN détient tous les droits relatifs au concept et au matériel créatif sous-jacent pour développer, produire, distribuer et/ou l'exploitation de la composante télévision pendant au moins 24 mois. Veuillez noter que s'il existe un avis juridique concernant la chaîne des titres qui confirme, à la satisfaction du FMC, que la société requérante est propriétaire de tous les droits pour le développement, la production et l'exploitation de la composante télévision, l'opinion juridique peut être soumise à la place de ces documents distincts.
- **ACCORD DE CESSIION DE DROITS DE LA MAISON D'ÉDITION** (s'il y a lieu).
- **ENTENTE(S) DE SCÉNARISATION ET DE RÉALISATION SIGNÉE(S)** s'il y a lieu / si disponible, comprenant tout avenant ainsi que l'échéancier des versements. Les lettres d'engagements sont acceptées à cette étape.
- **ENTENTE(S) DE COPRODUCTION OU DE COENTREPRISE** (s'il y a lieu).

Si les coûts des médias numériques sont inclus dans le budget de développement de la télévision :

- **(MN) SOMMAIRE DE LA CHAÎNE DE TITRES** une liste chronologique de tous les contrats liés aux droits d'auteur du projet de la conception jusqu'à la présentation de la demande.
- **(MN) DOCUMENT(S) RELATIF(S) AUX DROITS**

PERSONNEL DE CRÉATION CLÉ

- **CURRICULUM VITAE DE TOUTES LES PRODUCTRICES OU PRODUCTEURS, SCÉNARISTES ET RÉALISATRICES OU RÉALISATEURS** si connu - décrivant l'historique complet des emplois, la formation, les attestations ainsi que les prix et les nominations reçus à ce jour.

INFORMATION CORPORATIVE les documents de cette section sont à soumettre sous le menu **Enregistrements**, sous **Mes organisations**; sélectionnez une compagnie; sélectionnez le bouton Gérer les documents en haut à droite; cliquez sur Ajouter, puis cliquez sur **Soumettre**. Pour les productions internes des télédiffuseurs : ces documents ne sont pas requis.


- **NOUVEAU DÉCLARATION SUR LE STATUT CANADIEN DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES ADMINISTRATRICES, ADMINISTRATEURS ET ACTIONNAIRES** (le nouveau formulaire 2022-2023 est disponible sur le site du FMC). Veuillez soumettre un formulaire pour la société requ/rante et, le cas échéant, pour la société co-requérante, les sociétés mères ou tout autre actionnaire qui est une société.
- **TOUS LES DOCUMENTS DE CONSTITUTION** les statuts constitutifs et les règlements de toutes les sociétés requérantes et co-requérantes de la composante télévision, ainsi que leurs sociétés mères, le cas échéant.
- **PROFIL DE LA SOCIÉTÉ** y compris le mandat de la société pour toutes les sociétés requérantes et co-requérantes de la composante télévision, ainsi que leurs sociétés mères, le cas échéant.
- **CONVENTION ENTRE ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS** le cas échéant.
- **ATTESTATION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE OU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** portant sur l'identité et le pouvoir de signature des dirigeantes et dirigeants.
- **LES ÉTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ** fournissez ceux des trois dernières années, et ce, pour toutes les sociétés requérantes et co-requérantes, ainsi que leurs sociétés mères. Nonobstant les exigences ci-après, le FMC se réserve le droit de demander à la société requérante, en tout temps et à son entière discrétion, des états financiers annuels vérifiés et consolidés. Des états financiers annuels consolidés et vérifiés, si le revenu annuel brut consolidé de la société requérante et de ses parties apparentées est égal ou supérieur à 10 millions de dollars; **OU** Des états financiers annuels consolidés, accompagnés d'une mission d'examen si le revenu annuel brut consolidé de la société requérante et de ses parties apparentées est égal ou supérieur à 5 millions de dollars, mais inférieur à 10 millions de dollars; **OU** Des états financiers annuels non consolidés, accompagnés d'un avis aux lectrices et lecteurs si le revenu annuel brut consolidé de la société requérante et de ses parties apparentées est inférieur à 5 millions de dollars.

**Le FMC se réserve le droit d'exiger d'autres documents des sociétés requérantes pour l'achèvement de l'évaluation du projet.*

NOMENCLATURE DES DOCUMENTS

Avoir une **Description** et sélectionner un **Type** qui a du sens pour chaque document requis téléchargé dans votre formulaire de demande **assurera une analyse adéquate de votre projet**.

La limite pour la taille d'un fichier est 25Mo. Les fichiers qui dépassent la limite sont surlignés en rouge


Document	L'URL du site web	Description	Type	
CHARGER  Déposer le fichier ici			--Sélectionnez--	×
Ajouter				

Pour la **Description** de chaque document téléchargé, **copiez les noms des documents de la Liste des documents requis**.

EXEMPLES :



- **MATÉRIEL CRÉATIF** scénario, bible, traitement, scène à scène, description des éléments créatifs.

La limite pour la taille d'un fichier est 25Mo. Les fichiers qui dépassent la limite sont surlignés en rouge

Document	L'URL du site web	Description	Type	
CHARGER  Déposer le fichier ici		MATÉRIEL CRÉATIF_Traitement	Bref résumé/Traitement/Scène à scén...	×
Ajouter				

- **NOUVEAU DÉCLARATION SUR LE STATUT CANADIEN DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES ADMINISTRATRICES, ADMINISTRATEURS ET ACTIONNAIRES** (le nouveau formulaire 2022-2023 est disponible sur le site du FMC). Veuillez soumettre un formulaire pour la société candidate et, le cas échéant, pour le co-requérant, les sociétés mères ou tout autre actionnaire qui est une société.

La limite pour la taille d'un fichier est 25Mo. Les fichiers qui dépassent la limite sont surlignés en rouge

Document	L'URL du site web	Description	Type	
CHARGER  Déposer le fichier ici		DÉCLARATION SUR LE STATUT CANADIEN DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES ADMINISTRATRICES, ADMINISTRATEURS ET ACTIONNAIRES_Nom de la Société requérante	Profil de l'entreprise	×
CHARGER  Déposer le fichier ici		DÉCLARATION SUR LE STATUT CANADIEN DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES ADMINISTRATRICES, ADMINISTRATEURS ET ACTIONNAIRES_Nom de la Société co-requérante	Profil de l'entreprise	×
Ajouter				

Veuillez noter que tout matériel dépassant le nombre maximum de pages ne sera pas examiné pendant le processus d'évaluation sélective. Les hyperliens vers du matériel audiovisuel ne doivent pas provenir de plateformes nécessitant une inscription ou permettant le partage d'informations personnelles au requérant (ex. Google Drive, Microsoft OneDrive). Les documents directement téléchargés sur Dialogue doivent être en format PDF, Microsoft Word, Microsoft Excel ou tout autre format compatible avec Microsoft Office ou Adobe Acrobat. Les formats de fichier permettant la compression de données (ex. ZIP) ne doivent être utilisés que pour les images, fichiers audios et audiovisuels. Les documents dont les formats ne sont pas pris en charge (ex. Apple Pages, Apple Numbers) ne seront pas évalués.